

COLLOQUE

Mardi 5 février 2019

AMPHI A - 8H30

Faculté de Droit et des Sciences politiques de Nantes

LA CIRCULATION INTERNATIONALE DES ACTES PUBLICS



Actes notariés

Nationalité

Procuration

Naissance

Décès

Acte d'état civil

Domicile

Mariage

Filiation

Nom

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

irdp.colloques@univ-nantes.fr - 02 40 14 15 65

Direction scientifique

Hélène Péroz

www.univ-nantes.fr/droit



UNIVERSITÉ DE NANTES



FACULTÉ DE DROIT
ET DES SCIENCES POLITIQUES



Mardi 05 février 2018

8h30 - Amphi A

Faculté de Droit et des Sciences
politiques de Nantes

La circulation internationale des Actes Publics

8h30 Accueil

9h00 Allocutions

Antoinette HASTINGS-MARCHADIER

Doyenne de la Faculté de Droit et des Sciences politiques de Nantes

Charles-Edouard Bucher

Directeur de l'IRDP, Université de Nantes

..... MATINÉE - Présidence de Jean GASTE, Notaire, Président du CRIDON Ouest

9h20 Propos introductif

Richard CRONE, Notaire

9h50 L'autorité judiciaire face aux actes publics étrangers

Laurent FICHOT, Procureur adjoint en charge du parquet civil au Tribunal de Grande Instance de Nantes

10h20 Pause

10h40 Actes publics : Reconnaissance ou conflit de lois

Petra HAMMJE, Professeur à l'Université de Nantes

11h10 La spécificité des actes notariés : l'équivalence

Eric FONGARO, Professeur à l'Université de Bordeaux

11h40 Débat et échanges

12h15 Déjeuner libre

..... APRÈS MIDI - Présidence de Valérie PIRONON, Professeure à l'Université de Nantes

14h00 Légalisation et apostille

Pierre CALLE, Professeur à l'Université de Paris Sud

14h30 Le règlement (UE) 2016/1191 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 6 juillet 2016

visant à favoriser la libre circulation des citoyens en simplifiant les conditions de présentation de certains documents publics dans l'Union européenne, et modifiant le règlement (UE) no 1024/2012

Hélène PEROZ, Professeure à l'Université de Nantes

15h00 Pause

15h20 Acceptation et exécution des actes publics

Patrick WAUTELET, Professeur à l'Université de Liège

15h50 Débats et échanges

16h15 Propos conclusifs

Cyril NOURISSAT, Professeur à l'Université de Lyon 3

Colloque agréé au titre de la formation continue des notaires et avocats

